



Double facturation en auto ecole

Par **sylvie**, le **10/08/2009** à **05:39**

Bonjour,
ma fille s'est fait facturé 13 leçons d'auto école 1h30 alors qu'elle a conduit seulement 1h (et encore debriefing compris) pour la simple raison qu'ils étaient 2 apprentis conducteurs dans la voiture. or entre le moment du départ de l'auto école et le retour il se passe exactement 2h. l'auto école encaisse donc 3 h de conduite pour 2 h de travail du moniteur. est ce légal?????
peux t'on contester et de quelle manière?
d'avance merci cordialement sylvie